

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGRI.

Ruhengeri, le 27 novembre 1950.-

N° 2.153 /C.A.C.

Objet:
Déclaration de créance.

RUHENGRI



22021

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-annex
une déclaration de créance en trois exemplaires pour
la construction de 4 hangars pour dépulpeuse en
Territoire de Ruhengeri.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations
distinguées.

LE COMPTABLE C.A.C.

R. NIJS,

Monsieur le Directeur de l'OCIRU

à

USUMBURA .-
